



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
ET DES MOYENS**

N° Spécial

19 Février 2019

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DRHM du 19 Février 2019

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS	Page
DRHM N° 2019-002	17.01.2019	Arrêté préfectoral portant composition du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Tra- vail de la préfecture des Hauts-de-Seine	3

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS

Arrêté préfectoral DRHM n° 2019-002 portant composition du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de la préfecture des Hauts-de-Seine

**LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

VU l'arrêté préfectoral DRH n° 2014-05 du 16 octobre 2014 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

VU l'arrêté préfectoral DRHM du 6 juin 2018 fixant le nombre de sièges attribués aux représentants du personnel au sein du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

VU le procès-verbal portant résultats des élections professionnelles de 6 décembre 2018 pour la désignation des représentants du personnel au sein du comité technique de proximité de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

CONSIDERANT le courrier en date du 9 janvier 2019 de la section locale FORCE OUVRIERE de la préfecture 92;

CONSIDERANT le courrier en date du 20 décembre 2018 de la section locale SAPACMI

CONSIDERANT le courriel en date du 17 janvier 2019 de la section locale CFDT INTERCO de la préfecture 92;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) est composé ainsi qu'il suit :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION

- le Préfet, président
- le Secrétaire général de la Préfecture, responsable des ressources humaines

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

REPRESENTANTS TITULAIRES

FO

- Madame Mireille NITA-COMLAR
- Madame Patricia BOGGI
- Madame Rasika HADI
- Madame Marie-Line MISTRETTA
- Madame Véronique PERRON

SAPACMI

- Madame Amina MOUJAHID MOUSSAOUI
- Mme Delphine AMAR

CFDT-INTERCO

- Madame Hélène CREUSER

REPRESENTANTS SUPPLEANTS

FO

- M. Jean Luc VIDAL
- Monsieur Didier RENAUD
- Monsieur Stéphane SERIE
- Monsieur Franck LIZZI
- Mme Catherine BEN ASSAYA

SAPACMI

- Madame Annie ALVES
- Mme Anne-Marie ROSSELLO

CFDT-INTERCO

- Monsieur Jean-Pierre GIBERT

ARTICLE 2 :

Assistent également :

- Madame le Docteur Florence SEBAOUN, médecin de prévention ;
- Madame le Docteur Corinne DRUCKER, médecin de prévention ;
- Monsieur le Docteur Michel LIENARD, médecin de prévention ;
- Madame Alexandra PETIT, conseiller de prévention.

ARTICLE 3 :

Peut également assister :

- Monsieur Yves BENEDETTI, inspecteur santé et sécurité au travail ou son représentant.

ARTICLE 4 :

L'arrêté DRH n° 2018-02 du 9 octobre 2018 fixant la composition des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la Préfecture des Hauts-de-Seine est abrogé.

ARTICLE 5 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture des Hauts-de-Seine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat.

Fait à Nanterre, le 17 janvier 2019

Le Préfet,

signé

Pierre SOUBELET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination des Politiques Interministérielles
et Ingénierie Territoriale

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>